

**L'animateur :** M Jean Charles GUIGUEN

**Membres présents :** MM. Philippe BRANDY, Patrick BOURABIER, Philippe ANDRIEUX,  
Christian FRESNEL, Jean Marie SARDAIN

**Membre excusé :**

-----

**Le PV n°21 de la réunion de la commission SENIORS en date du 28/02/2019 est approuvé sans observation.**

-----

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois), (art.188 et 190 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à **2 jours francs** pour les rencontres de Coupes (Art.30 - paragraphe 3 des RG de la LFNA).  
Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## **1° SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS**

### **FORFAITS :**

- Séniors D4 – (amende 40 euros)

**Poule B :** FC TAIZE AIZIE LES ADJOTS (2) du 03/03/2019 (**1<sup>er</sup> Forfait**)

- Séniors D5 – (amende 30 euros)

**Poule A :** US ABZAC (3) BRILLAC (2) (3) du 02/03/2019 (**1<sup>er</sup> Forfait**)

**Poule D :** FC TARDOIRE (4) du 02/03/2019 (**2<sup>ème</sup> Forfait**)

**Poule D :** US ANGOULEME ST MARTIN (2) du 02/03/2019 (**1<sup>er</sup> Forfait**)

## **2° REGLEMENTS FINANCIERS**

**Rencontre Séniors D4 – Poule C :** AS MOSNAC CHAMPMILLON – JS GRANDE  
CHAMPAGNE (2)

Arbitre : Monsieur Tahar BOUAZZA

Les frais d'arbitrage pour la somme de 24,06 € seront crédités à l'arbitre par débit du club de JS GRANDE CHAMPAGNE.

**Rencontre Séniors D5 – Poule D : ENT ST SEVERIN/PALLUAUD (2) – US ST MARTIN ANGOULEME (2)**

Arbitre : Monsieur Jonathan PEDE (joueur suspendu)

Les frais de déplacement de l'arbitre pour la somme de 12,03 € seront crédités au club de CHANTILLAC (club d'appartenance de l'arbitre) par débit du club d'US ST MARTIN ANGOULEME.

Le club de l'ENT SEVERIN PALLUAUD (ayant réglé l'arbitre par erreur) sera crédité de la somme de 12,03 € par débit du club de US ST MARTIN ANGOULEME.

### **3° SOUS COMMISSION DES COUPES**

Clubs présents : UAS VERDILLE, AS BRIE, FC HAUTE CHARENTE, ASFC VINDELLE, FC CHARENTE LIMOUSINE, JS MAGNAC, ES ELAN CHARENTAIS, JS SIREUIL, FC NERSAC, AS VOEUIL ET GIGET, AS PUYMOYEN, AL ST BRICE, ES CHAMPNIERS

La commission remercie les représentants de la Charente Libre, Kévin et Yohan, pour la qualité de leur travail quant à la publication des tirages en « direct » sur le site de la CL.

### **Coupe de la CHARENTE - Crédit Agricole - Trophée Maurice BRACHET**

#### **1/8èmes de Finale :**

La commission homologue les rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de matchs.

#### **Préparation des 1/4 de Finale :**

Il y aura **4 rencontres avec 8 clubs**, 8 des 1/8èmes :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 31/03/2019 à 15H00 ou le Samedi 30/03/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Maurice BRACHET

**Les tirages :**

**R1 - US LESSAC – FC NERSAC**

**R2 - JS SIREUIL (2) – AS BRIE**

**R3 - ASFC VINDELLE – UAS VERDILLE**

**R4 - ES CHAMPNIERS – FC CHARENTE LIMOUSINE (2)**

**A l'issue des résultats 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

**Préparation des 1/2 de Finale :**

Il y aura **2 rencontres avec 4 clubs**, 4 qualifiés des 1/4 :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 21/04/2019 à 15H00 ou le Samedi 20/04/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Maurice BRACHET

Les tirages :

**Vainqueur R4 – Vainqueur R3**

**Vainqueur R2 – Vainqueur R1**

**A l'issue des résultats des 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

**Coupe du DISTRICT - Crédit Agricole - Trophée Jacky DEBRIS**

**1/8èmes de Finale :**

La commission homologue les rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de matchs.

**Préparation des 1/4 de Finale :**

Il y aura **4 rencontres avec 8 clubs**, 8 des 1/8èmes :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 31/03/2019 à 15H00 ou le Samedi 30/03/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.

- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Jacky DEBRIS

Les tirages :

**R1 – AL GUIMPS – AS VOEUIL ET GIGET**  
**R2 – FC ST FRAIGNE – JS MAGNAC**  
**R3 – FC ROUILLAC – AS ST AULAIS CHALLIGNAC**  
**R4 – FC HTE CHARENTE – SL CHATEAUBERNARD**

**A l'issue des résultats 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

### Préparation des 1/2 de Finale :

Il y aura **2 rencontres avec 4 clubs**, 4 qualifiés des 1/4 :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 21/04/2019 à 15H00 ou le Samedi 20/04/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Maurice BRACHET

Les tirages :

**Vainqueur R3 – Vainqueur R1**  
**Vainqueur R4 – Vainqueur R2**

**A l'issue des résultats 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

### Coupe des RESERVES - Crédit Agricole - Trophée Pierre LABONNE

#### 1/8èmes de Finale :

La commission homologue les rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de matchs.

#### Préparation des 1/4 de Finale :

Il y aura **4 rencontres avec 8 clubs**, 8 des 1/8èmes :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 31/03/2019 à 15H00 ou le Samedi 30/03/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Pierre LABONNE

Les tirages :

**R1 – FC CHARENTE LIMOUSINE (3) – FC ROULLET (3)**  
**R2 – AS AIGRE (3) – LA GENTE (2)**  
**R3 – ES ELAN CHARENTAIS (2) – AS PUYMOYEN (3)**  
**R4 – UF BARBEZIEUX BARRET (3) – AL ST BRICE (3)**

**A l'issue des résultats 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

### Préparation des 1/2 de Finale :

Il y aura **2 rencontres avec 4 clubs**, 4 qualifiés des 1/4 :

- Les matchs auront lieu le Dimanche 21/04/2019 à 15H00 ou le Samedi 20/04/2019 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de match nul après les prolongations réglementaires, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente, Crédit Agricole, Trophée Maurice BRACHET

Les tirages :

**Vainqueur R3 – Vainqueur R4**  
**Vainqueur R1 – Vainqueur R2**

**A l'issue des résultats 1/4, la commission confirmera les clubs recevants et les clubs visiteurs des 1/2.**

**Evocation :**

Suite au courrier du FC CHARENTE LIMOUSINE, Monsieur Angel CAPOIA, du 10/02/2019, la commission prend connaissance de la remarque du club quant aux frais d'arbitrage. La commission proposera une modification des règlements pour la saison 2019/2020.

#### **4° - INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur Jonathan PEDE, joueur suspendu, du 06/03/2019, pris note,
- US TAPONNAT, Monsieur Francis LEROY, du 06/03/2019, pris note,
- FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, du 02/03/2019, pris note,
- ENT ST SEVERIN PALLUAUD, du 04/03/2019, pris note,
- FC TAIZE AIZIE LES ADJOTS, Monsieur Patrice SMOLKOWIEZ, du 03/03/2019, pris note,
- US ABZAC, Madame Isabelle BONNEAU, du 02/03/2019, pris note,
- CO LA COURONNE, Monsieur Jacques DENIER, du 02/03/2019, pris note,
- ENT FOOT 16, du 11/02/2019, pris note,
- FC CHARENTE LIMOUSINE, Monsieur Angel CAPOIA, du 10/02/2019, pris note,

La prochaine réunion est fixée au **JEUDI 14 Mars 2019 à 16H30**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h50

L'animateur Jean-Charles GUIGUEN

Le secrétaire Jean Marie SARDAIN

